



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

DEMANDE D AUTORISATION POUR LA VENTE D'ALCOOLS ET DE SPIRITUEUX A EMPORTER

(Articles 33 de la Loi Locale du 26 juillet 1900 sur les professions et L 3331-3 du Code de la Santé Publique)

Je soussigné :

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

LIEU DE NAISSANCE :

ADRESSE :

TELEPHONE :

ADRESSE MAIL :

Ai l'honneur de solliciter :

une licence comportant l'autorisation de vendre pour emporter les boissons du troisième groupe (vins, bières, cidres) - dite « PETITE LICENCE A EMPORTER »

ou

une licence comportant l'autorisation de vendre pour emporter toutes les boissons dont la vente est autorisée - dite « GRANDE LICENCE A EMPORTER »

ADRESSE OU LA VENTE S'EFFECTUERA :

dans mon établissement situé à
sous l'enseigne :

OU

sur un stand lors de la manifestation
suivante :

date ou période de la manifestation :

Date :

Signature

Pièces à joindre obligatoirement :

- copie d'une pièce d'identité
kbis de la société